

**Les indicateurs de développement des communautés:  
Vers le déploiement d'un dispositif national de surveillance**

# Document de travail

CAHIER TECHNIQUE

Projet parrainé par le ministère de la Santé et des Services sociaux  
et l'Agence de santé de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Réal Boisvert

**Version du 20 novembre 2007**  
**Présentée aux participants de l'atelier méthodologique des JASP 2007**

Québec 

## TABLE DES MATIÈRES

### INTRODUCTION

### LES PRINCIPES À L'ORIGINE DE LA CONSTITUTION DU DISPOSITIF

### LA NOTION DE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS

### LA COMMUNAUTÉ

#### **La définition de la communauté**

#### **La délimitation des communautés**

Le principe de délimitation :

Les paramètres de délimitation :

Le processus de délimitation :

Le résultat final

#### **Le premier fichier des communautés**

### LE CADRE LOGIQUE DU DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS

#### **Le type d'analyse inhérent au cadre logique**

### LES INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS

#### **Les grands facteurs déterminants : les variables socioéconomiques**

Les variables unitaires

L'indice composite

La totalisation spéciale

Les données de l'Assistance emploi

#### **Les états de santé et de bien-être : les variables sociosanitaires**

Les indicateurs de santé

Les décès

Allocation des décès dans les communautés de référence

La standardisation des données de décès

L'âge moyen observé au décès

L'indice comparatif de mortalité

Les indicateurs de bien-être

Le taux de signalements

L'indice de difficulté de l'élève

Le pourcentage de crimes contre la propriété

#### **Les effets de modulation : les variables intermédiaires**

Le pourcentage de participation électorale

Le pourcentage de propriétaires résidents

Le pourcentage de personnes ayant déménagé

Le taux de plaintes contre la malpropreté

## **LA CARTOGRAPHIE ET LA TYPOLOGIE DES COMMUNAUTÉS**

**Une présentation cartographique : une application pratique**

**La typologie des communautés : une deuxième application**

**La validation de la typologie et les variables intermédiaires**

**La typologie des communautés et les pistes d'intervention**

## **LE POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS**

**L'espace social des communautés et leur potentiel respectif de développement**

**Le processus d'appréciation**

La mobilisation des experts

L'identification des experts

La fiche d'appréciation du potentiel et ses pointeurs d'habilitation

L'exercice d'appréciation

La consultation individuelle

La discussion de groupe

## INTRODUCTION

La question des indicateurs revient périodiquement dans l'ensemble des écrits portant sur de développement social ou de développement des communautés. Paul Bernard, Mauricie Lévesque, Maria de Koninck et Robert Pampalon en particulier se sont intéressés à cette question au cours des dernières années.

Plus récemment, lors d'une tournée de plusieurs régions en 2005, une équipe du MSSS a constaté à quel point les acteurs du développement social étaient préoccupés par tout ce qui touche au territoire, notamment en ce qui concerne les caractéristiques des différentes communautés que l'on y retrouve. Cet intérêt pour la production des données à l'échelle des communautés n'est pas étranger à leur volonté d'ajuster les interventions aux besoins des populations locales.

C'est dans ce contexte que, en septembre 2005, le MSSS confiait à la Direction de santé publique de la Mauricie et du Centre-du-Québec le mandat *d'identifier, d'expérimenter et de déployer des indicateurs de développement des communautés pour l'ensemble du Québec*.

Le plan d'action répondant à ce mandat précisait que les indicateurs proposés devaient permettre de :

- 1) Faire un portrait différencié des communautés du Québec en fonction de leurs caractéristiques, de leurs besoins et de leurs potentiels ;
- 2) Présenter ces portraits de telle sorte qu'ils soient utiles à un réseau élargi d'utilisateurs en développement des communautés au regard de la planification et de l'intervention.

En octobre 2007, le rapport général, *Les indicateurs de développement des communautés: Vers le déploiement d'un dispositif national de surveillance*, était présenté à la DGSP du MSSS.

À la suite de ce dépôt, il a été convenu de rassembler dans un même cahier les informations utiles à l'implantation d'un dispositif de surveillance de développement des communautés dans l'une ou l'autre des régions du Québec.

Par définition donc, les renseignements que l'on retrouve ici sont principalement d'ordre opérationnel et technique. La lecture du rapport général n'est pas moins indispensable pour autant. Ne serait-ce que pour replacer ces renseignements dans le contexte des travaux qui ont été menés et des écrits qui ont été publiés sur le sujet.

À tout événement, ensemble, le rapport général et le cahier technique comprennent des propositions qui, une fois reprises par qui voudra bien s'en emparer, ne sauraient qu'être peaufinées, voir surtout dépassées.

Pour ce faire, nous reprenons ces propositions en ordre, à commencer par les principes de base à l'origine de la mise en place d'un dispositif de surveillance sur le développement des communautés.

## LES PRINCIPES À L'ORIGINE DE LA CONSTITUTION DU DISPOSITIF

Les grands principes inhérents au développement social ont accompagné la conduite des travaux sur les indicateurs de développement des communautés. Ces principes sont les suivants :

- 1) La participation. Un nombre optimal de collaborateurs a été mis à contribution. Parmi eux on note : les gens des milieux universitaire, communautaire et institutionnel, soit par le biais de leur participation à un comité adviseur, soit à l'occasion de consultations particulières, soit en tant que personne associée à l'une ou l'autre des phases de la recherche; les gens du terrain rencontrés lors d'une tournée de consultation dans huit régions du Québec à l'automne 2006; différents observateurs de la scène du développement local ou régional lors de la présentation et de la diffusion du portrait des inégalités de santé et de bien-être de la Mauricie et du Centre-du-Québec, portrait qui nous a servi d'application pratique pour illustrer certaines composantes du dispositif.
- 2) La transversalité. Ce principe ont été mis de l'avant en intégrant la démarche dans une perspective d'interdisciplinarité et d'intersectorialité, cela en oeuvrant au sein des instances régionales et locales de développement des communautés ou de développement social, en mettant à contribution les partenaires des milieux de la santé, des services sociaux, du secteur communautaire, de l'emploi, de l'éducation, de la politique ou de l'économie, en faisant appel à des experts de la statistique, de la sociologie, de l'épidémiologie, de la démographie, du travail social et de l'organisation communautaire.
- 3) L'équilibre entre la recherche et l'action. Par là il s'agissait de trouver un point d'équilibre entre l'intention de faire progresser la connaissance comme telle et la nécessité d'en intégrer à court terme les retombées dans la pratique du développement des communautés. Pour ce faire, nous avons proposé la mise en œuvre d'un dispositif ouvert, un dispositif fait de formules dûment éprouvées qui inclut en même temps des applications inédites et des outils encore à l'état d'ébauche.

## LA NOTION DE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS

Forts de ces principes, la définition voulant que *le développement des communautés soit un ensemble de processus d'amélioration des conditions de vie et des potentiels individuels et collectifs* a été retenue.

À cette définition il faut ajouter que le développement des communautés appartient au domaine du développement local ou de l'action sociale territoriale. Il s'applique à des objets tangibles et immédiats circonscrits à des milieux de vie particuliers.

Vu sous cet angle, le développement des communautés est concerné : 1) par tout ce qui touche à l'expression des rapports sociaux en général et, en particulier, aux dynamiques ou aux processus de coopération, d'entraide, de partenariat et de mobilisation dans un espace donné ; 2) par les approches de revitalisation, d'intervention ou d'organisation communautaires visant la prospérité, la vitalité, la sécurité, la salubrité, l'égalité, la liberté, la créativité des individus au sein de leur milieu d'appartenance.

Inscrit dans un cadre géographique précis, le développement des communautés participe à la construction identitaire des individus et, de ce fait, est étroitement associé à l'évolution de l'estime de soi, au sentiment de fierté, à la volonté d'entreprendre et d'accomplir son potentiel de développement.

## LA COMMUNAUTÉ

Une fois la notion de développement des communautés précisées, en quoi consiste la communauté comme telle ?

### La définition de la communauté

Voici tout d'abord ce qu'elle n'est pas.

Une communauté ce n'est pas un territoire administratif (ou institutionnel). Les MRC, les districts sociosanitaires, les arrondissements des grandes villes, les réseaux locaux de santé ou les commissions scolaires rassemblent souvent en leur sein des communautés distinctes et très souvent des populations hétérogènes. Ainsi, un indicateur quelconque appliqué à ces entités décrit forcément des réalités moyennes obtenues à partir d'éléments disparates. Autant de « construits » qui augmentent les risques d'erreur dite écologique et qui empêchent de ce fait de bien saisir le jeu des inégalités sociales. Autant d'assemblages surtout qui ne permettent pas d'apprécier, au sein d'une même unité, les relations entre, d'une part, les rapports sociaux, la qualité de la participation, la situation de l'isolement ou de l'exclusion sociale et, d'autre part, la santé et le bien-être.

Examinons maintenant ce qu'elle est.

Une communauté, c'est un territoire vécu. Un territoire, pour paraphraser Jean-Charles Falardeau, que l'on peut apprécier avec les pieds, les yeux et les oreilles, en marchant, en regardant et en écoutant. Ou encore, pour le dire avec Ferdinand Tönnies, un regroupement à l'échelle humaine à l'intérieur duquel les échanges sociaux revêtent un caractère personnalisé.

### La délimitation des communautés

Ayant une idée plus précise de ce que c'est une communauté, il importe ensuite de déterminer comment la circonscrire au sein de la réalité territoriale à laquelle elle appartient. Voici les éléments permettant d'y arriver.

Le principe de délimitation :

La perception qu'ont les résidents de leur collectivité locale ou de leur milieu de vie est le meilleur indicateur de son évolution historique et de ses réalités géographique, économique, sociale, politique, écologique, etc.

Les paramètres de délimitation :

Il est alors suggéré que cette perception soit encadrée par les propositions suivantes :

- Population à peu près égale (n = 2000 ± 500 pour les villes de grosseur moyenne; n= 5000 ± 1 000 pour la métropole ou la capitale nationale, la densité humaine y étant plus grande)
- Tissu social relativement homogène

- Trame urbaine uniforme dans la mesure du possible, respectant les barrières naturelles (cours d'eau) ou artificielles (autoroutes ou lignes de transmission électrique)
- Regroupements établis à partir d'un certain nombre d'aires de diffusion (îlot ou pâté de maison regroupant entre 200 et 300 personnes), soit la plus petite unité de recensement de Statistique Canada

Le processus de délimitation :

Pour faire concrétiser les perceptions et leurs paramètres de resserrement, il s'agit ensuite de :

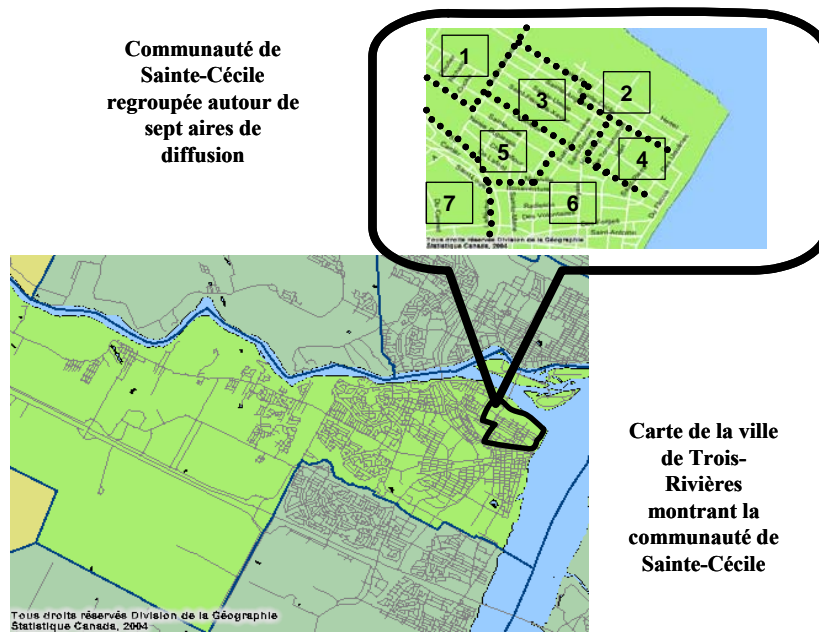
- Former un comité de travail réunissant une quinzaine de personnes familières avec la géographie d'une partie de la ville. Par exemple, à Trois-Rivières, une ville de 120 000 trois comités de travail ont été constitués pour les secteurs ouest, centre et est. Ces comités sont formés de gens de toutes origines : professionnels de l'intervention communautaire, policier, agent d'immeuble, élu, bénévole, gestionnaire, étudiant, etc.
- Prévoir une session de travail d'une durée de deux heures se déroulant en deux temps. D'abord, ayant en leur possession une carte de Statistique Canada (illustrant les rues et les limites des ad) représentant le secteur à l'étude, les gens sont invités à tracer les frontières de ce qu'ils perçoivent comme étant le nombre de communautés idéal. Ensuite, une discussion de groupe s'engage afin de dégager un consensus sur le nombre et l'emplacement des communautés désignées.

Le résultat final

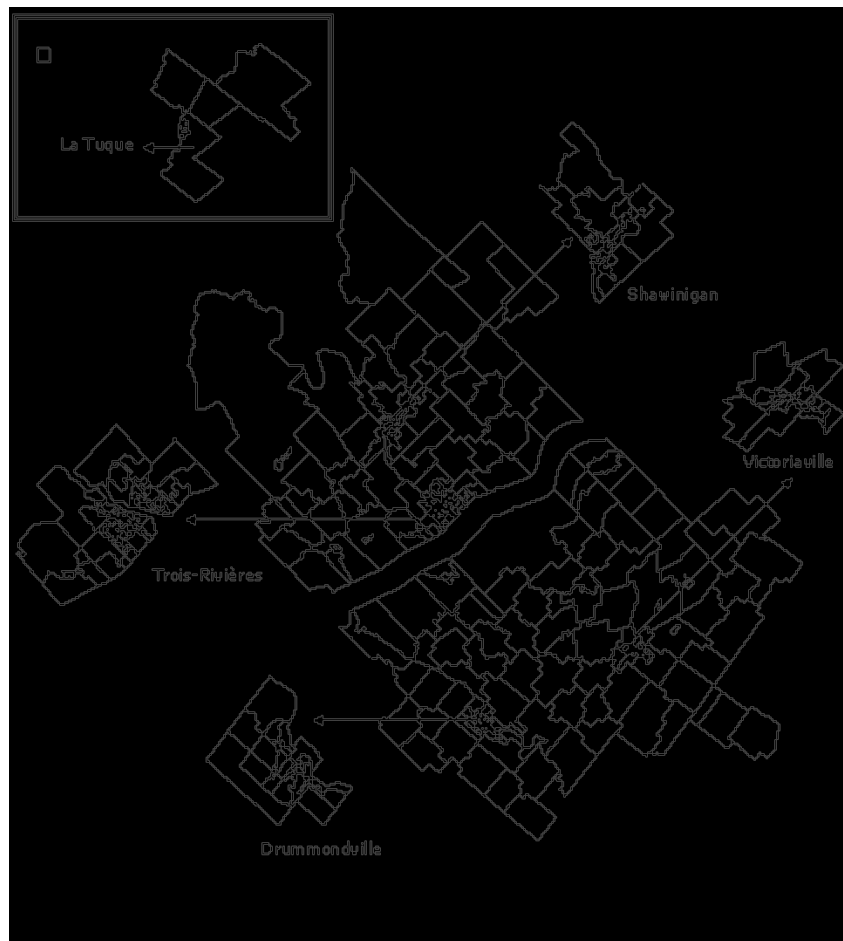
L'exercice de découpage des communautés devrait donner les résultats suivants :

- En milieu urbain, c'est-à-dire dans les municipalités qui comprennent dix mille habitants ou plus, la communauté respecte les frontières naturelles des milieux de vie, soit des quartiers, des paroisses ou des unités de voisinage, cela en suivant le tracé des parcs, des grandes artères routières, des rivières ou des lignes de transport électrique.
- En milieu rural, elle suit les limites juridiques des municipalités. La délimitation de ces communautés.
- Donc, en milieu rural, la communauté correspond à la frontière de la municipalité et, en milieu urbain, elle compose à partir du tracé de l'unité d'observation la plus petite de Statistique Canada, soit l'aire de diffusion.

**Figure 1**  
**Une communauté et ses 7 aires de diffusion**



**Figure 2**  
**Une région et ses 281 communautés, l'exemple de la Mauricie et du Centre-du-Québec**



## Le premier fichier des communautés

Dès cette étape, il importe de constituer un premier fichier qui comprend deux composantes, soit la liste des communautés pour la région désignée ainsi que leurs aires de diffusion respectives.

**Tableau 1**  
**Fichier des communautés et des aires de diffusion correspondantes**

Nom de la communauté	Numéro de l'Unité écologique d'analyse (UEA)	Aires de diffusion (AD) correspondantes
La Tuque (Carignan)	1	24900015, 24900017
La Tuque (Arpents verts Nord)	2	24900018
La Tuque (Arpents verts Sud)	3	24900019
La Tuque (Lac Saint-Louis / Bel-Air)	4	24900023, 24900030
La Tuque (Centre-ville)	5	24900024
La Tuque (Polyvalente)	6	24900025, 24900026, 24900029
La Tuque (Jacques-Buteux)	7	24900027
La Tuque (Terrasse Saint-Maurice)	8	24900028
La Bostonnais	9	24900016
La Croche	10	24900014
Lac Édouard	11	24900033
Parent	12	24900006
Notre-Dame-de-Montauban	13	24350003, 24350004
Lac-aux-Sables	14	24350002, 24350005
Saint-Adelphe	15	24350006, 24350007
Saint-Séverin	16	24350015, 24350016
Saint-Tite	17	24350011, 24350012, 24350013, 24350014
Hérouxville	18	24350017, 24350018
Grandes-Piles	19	24350019
Saint-Roch-de-Mékinac	20	24350020
Sainte-Thècle	21	24350008, 24350009, 24350010
Trois-Rives	22	24350021
Shawinigan (Du Collège)	23	24360014, 24360031
Shawinigan (Saint-Pierre)	24	24360015, 24360016, 24360022
Shawinigan (Centre-ville)	25	24360017, 24360018, 24360020
Shawinigan (Saint-Marc)	26	24360023, 24360025
Shawinigan (Christ-Roy)	27	24360026, 24360027
Shawinigan (Sainte-Croix)	28	24360028, 24360029
Shawinigan (L'Assomption)	29	24360030, 24360036
Shawinigan (Saint-Charles-Garnier)	30	24360032, 24360033
Shawinigan (Terrasse-des-Rapides)	31	24360050, 24360049
Shawinigan-Sud (Saint-Mathieu)	32	24360058, 24360065
Shawinigan-Sud (Parc-des-Chûtes)	33	24360064
Shawinigan-Sud (Saint-Sauveur)	34	24360066, 24360067
Shawinigan-Sud (Centre)	35	24360068, 24360069
Shawinigan-Sud (Almaville)	36	24360070, 24360072
Shawinigan-Sud (Secteur Est)	37	24360073, 24360074
Lac-à-la-Tortue	38	24360051, 24360055, 24360056
Saint-Georges (Secteur Sud)	39	24360052
Saint-Georges (Secteur Nord)	40	24360053, 24360054
Grand-Mère (Saint-Jean-des-Piles)	41	24360035, 24360075
Grand-Mère (Sainte-Flore)	42	24360037, 24360043, 24360044



des décès) à un ensemble d'individus. Elles ne permettent donc pas de contrôler pour un même individu, comme c'est le cas dans des enquêtes longitudinales ou des études transversales, toutes les informations le concernant. D'où l'importance de tendre vers la plus grande homogénéité possible. Ce qui réduit les risques d'erreur écologique auquel cas il est possible de faire un certain nombre d'analyses élémentaires sans qu'il soit nécessaire de recourir au déploiement d'une instrumentation complexe pour isoler notamment, au regard d'unités d'analyse utilisées, les influences dues aux effets de contexte et celles dues aux effets de composition.

## **LES INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS**

Voici maintenant les indicateurs retenus pour transposer dans les communautés les informations que nous suggère de retenir leur cadre logique de développement. Le choix de ces indicateurs a été déterminé en tenant compte de la disponibilité des données certes. Mais il s'est surtout opéré en tentant d'exploiter, autant que faire se peut, tous les grands fichiers populationnels ou les grandes banques dont les données peuvent être transposées à l'échelle des communautés.

### **Les grands facteurs déterminants : les variables socioéconomiques**

Le premier groupe d'indicateurs est essentiellement construit à même les données du Recensement canadien et accessoirement à même le fichier des l'Assistance emploi.

#### Les variables unitaires

Ainsi, le taux de chômage, le niveau de scolarité, le revenu moyen ou le pourcentage de personnes ayant tel ou tel statut social et autres variables sont autant d'indicateurs de la situation particulière de l'état de développement d'une communauté donnée.

#### L'indice composite

Mais ces indicateurs n'expriment par définition qu'une dimension du développement des communautés. Pour avoir une vue plus synthétique de ce développement il faut recourir à un indicateur, ou à un indice plus global. L'indice de défavorisation développé par Robert Pampalon et Guy Raymond permet d'y arriver. Il comprend six indicateurs regroupés en deux catégories, soit la défavorisation matérielle et la défavorisation sociale :

Le pourcentage de personnes sans diplôme d'études secondaires, le rapport emploi/population, le revenu personnel moyen forment la composante matérielle.

Le pourcentage de personnes vivant seules, le pourcentage de personnes séparées, divorcées ou veuves et le pourcentage de familles monoparentales forment la composante sociale.

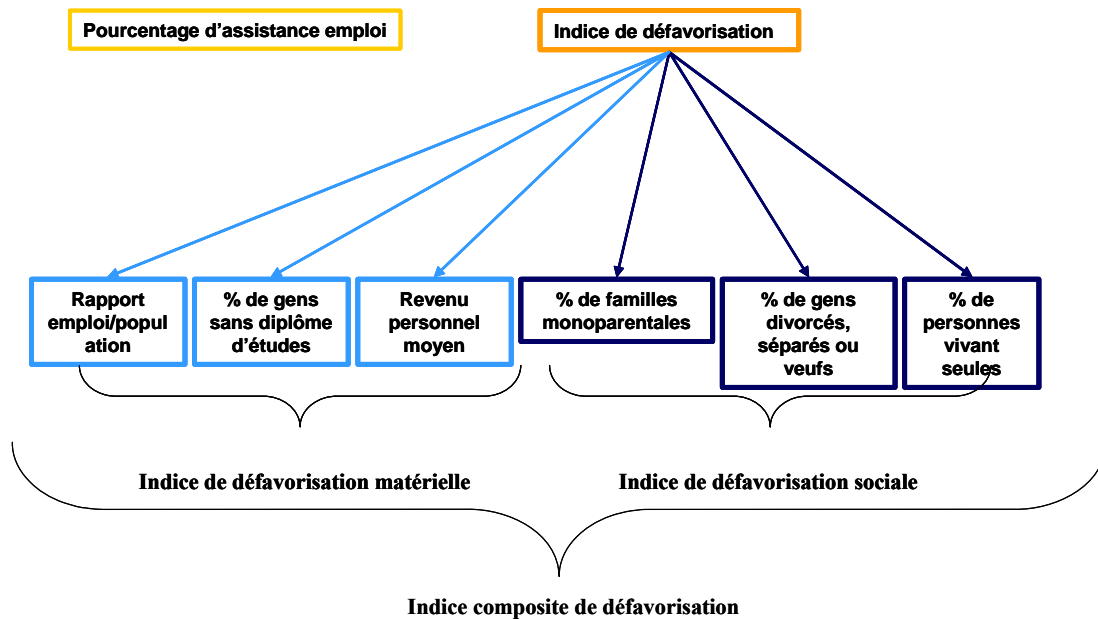
En se servant de cet indice il est donc possible d'obtenir pour chaque communauté d'un territoire quelconque une valeur de l'indice de défavorisation. Ces valeurs peuvent être regroupées en quintiles, de sorte que sur ce même territoire les communautés à l'étude peuvent être désignées comme étant très défavorisées, défavorisées, moyennes, favorisées ou très favorisées au plan social ou au plan matériel. Il est également possible de regrouper ces mêmes communautés dans une matrice à 25 possibilités, suivant qu'elles soient très défavorisées et au plan social et au plan économique, ou encore très favorisées sur ces deux dimensions et ainsi de suite.

La figure 4, plus bas, présente l'indice de défavorisation, ses deux composantes (matérielle et sociale) ainsi que sous la possibilité de les réunir sous la forme d'une composante principale (analyse factorielle à un facteur plutôt qu'à deux facteurs) telle que le laisse voir l'accolade qui réunit dans un même ensemble la composante matérielle et la composante sociale. À noter que chacune des variables qui composent l'indice de défavorisation se voit attribuer sur cette figure le même poids, même si celles-ci ne revêtent sans doute pas la même importance.

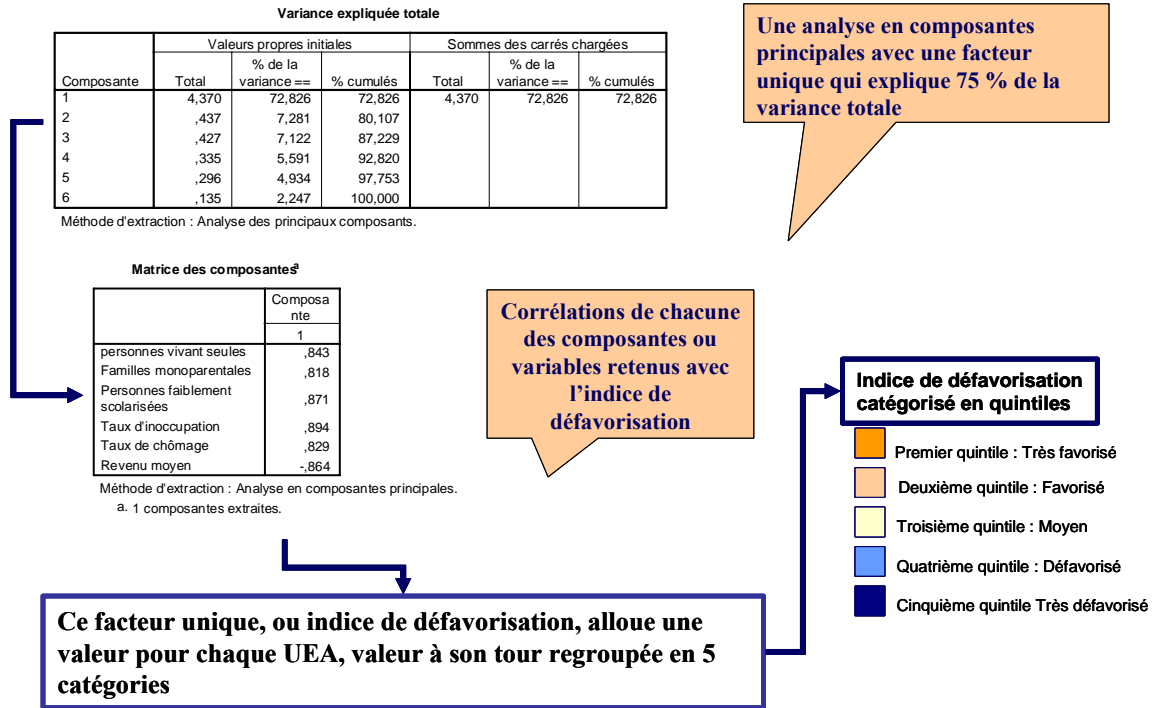
Par ailleurs, la situation socioéconomique d'une communauté peut être aussi appréciée par le pourcentage de personnes bénéficiant de prestations d'assistance emploi. Les données composant cet indicateur, contrairement à celles de l'indice de défavorisation qui sont produites à des intervalles de cinq ans, sont disponibles mensuellement. Entre deux recensements, il s'agit d'un bon produit de remplacement, d'autant qu'il est largement corrélé avec l'indice de défavorisation de Pampalon et Raymond ou autres indices similaires.

Enfin, la situation socio économique d'une communauté peut également être appréciée par l'indice synthétique de défavorisation obtenu par la régression factorielle des six indicateurs de base. La figure 5 donne en détail les résultats de cette opération

**Figure 4**  
**Les grands facteurs déterminants : les variables socioéconomiques**



**Figure 5**  
**Indice synthétique de défavorisation**



### La totalisation spéciale

Une fois les indicateurs de l'indice de défavorisation sélectionnés et après avoir retenus d'autres indicateurs utiles du recensement (par exemple, le pourcentage de personnes ayant déménagé au cours de la dernière année), il s'agit de faire une demande de totalisation spéciale à Statistique Canada. La demande doit être adressée à la division des Services conseils le fichier des aires de diffusion et des communautés (ou unité écologiques d'analyses, UEA).

### Les données de l'Assistance emploi

Les données de l'Assistance emploi, à l'instar des données qui participent à la construction de tous les indicateurs qui vont suivre, sont extraites d'un fichier nominatif qui comprend le code portal à six positions de l'individu qui y est recensé. En raison des règles relatives à la protection de l'information, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale ne peut donner accès à ce fichier. Il est néanmoins possible d'obtenir le nombre de bénéficiaire de l'Assistance emploi pour chaque communauté en lui faisant parvenir le fichier des aires de diffusion et des communautés correspondantes. Nous donnerons en détail, plus loin, les opérations nécessaires à la transposition des ces données dans les communautés à l'étude.

Le pourcentage de bénéficiaires d'Assistance emploi se calcule en retenant comme dénominateur la population de référence de la communauté.

## **Les états de santé et de bien-être : les variables sociosanitaires**

### **Les indicateurs de santé**

Comme nous nous situons à l'échelle des analyses écologiques, il va sous le sens que nous ne disposons d'aucun grand fichier nous permettant, à l'échelle des communautés humaines, de mesurer l'état de santé de la population. C'est pourquoi il faut recourir ici à un type d'indicateur « proxi », c'est-à-dire à une mesure approximative permettant d'avoir une certaine idée de l'objet étudié.

#### Les décès

La première mesure proxis de la santé passe, paradoxalement, par le recours aux données de mortalité. Ces données se retrouvent dans le Registre de la population.

#### Allocation dans les communautés de référence

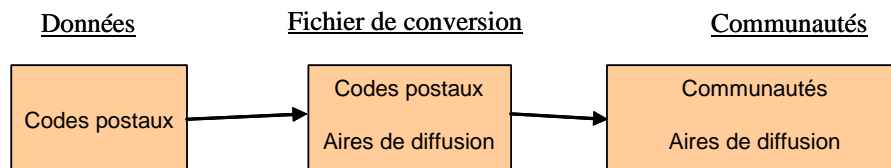
Dans un premier temps, il s'agit de retenir un nombre décès suffisant permettant de faire certains tests statistiques sur l'unité d'analyse « communauté ». Pour ce faire, il importe de retenir les décès s'échelonnant sur une période correspondant à deux à trois ans autour de l'année censitaire de référence. De ce nombre, on exclut les décès qui ont été déclarés en Centre d'hébergement de longue durée (et qui forment une aire de diffusion) et tous les individus de moins de un an. Le retrait de la population institutionnalisée repose sur deux principes. D'abord la population de la plupart des communautés ne compte pas de personnes en institution. De plus, les personnes en institution demeurent étrangères à la réalité sociale et économique de la communauté.

L'attribution des décès pour chaque communauté est faite en utilisant deux fichiers de Statistiques Canada, soit le fichier de conversion des codes postaux par aire de diffusion et le fichier de pondération des codes postaux. L'allocation est faite de façon automatique lorsque le code postal du décès est unique à l'aire de diffusion formant la communauté. Elle est générée selon un mode aléatoire pondéré lorsque le code postal est commun à des aires de diffusion de communautés différentes.

La figure 6 illustre le processus général d'allocation.

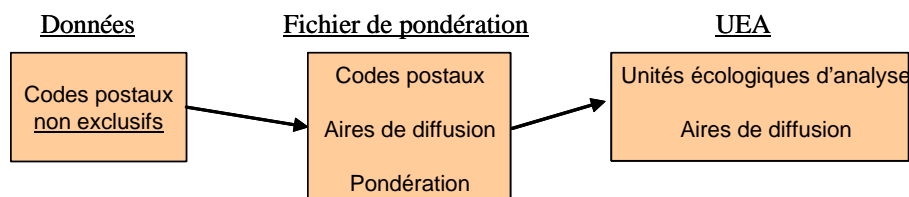
**Figure 6**  
**Procédure d'allocation des décès dans les communautés à partir des codes postaux**

➤ **Créer 3 tables Access reliées entre elles :**



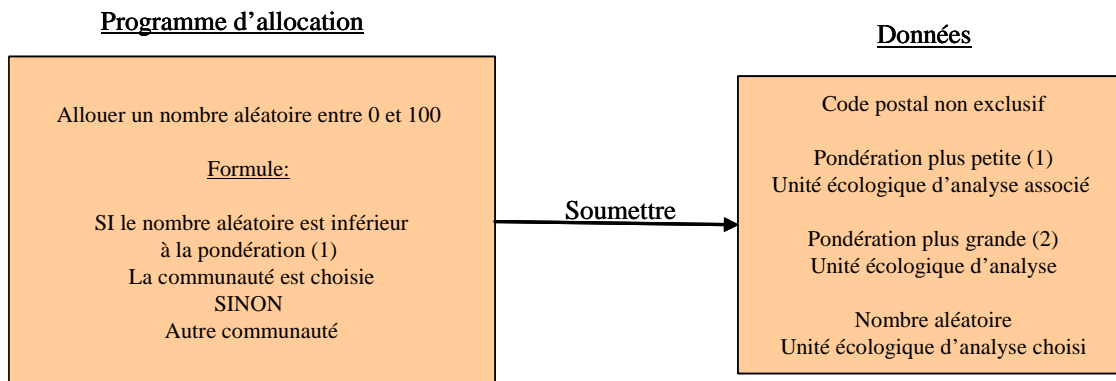
Si le code postal est unique à une communauté, la donnée lui est automatiquement allouée  
 Si le code postal est non exclusif, il faut allouer de manière aléatoire et pondérée

➤ **Créer deux nouvelles tables Access reliées entre elles et la table des communautés**



Si la pondération est de 1 pour une communauté, la donnée lui est automatiquement allouée  
 Si la pondération est une fraction de 1, il faut utiliser un programme d'allocation aléatoire

**Une nouvelle table Access et un programme d'allocation de nombre aléatoire en VB**



➤ **Vérifier sur le site de Postes Canada ([www.postescanada.ca](http://www.postescanada.ca)) les codes postaux non associés à un unité écologique d'analyse**

1. Le code postal est nouveau -> Géorecherche de Statistique Canada (<http://geodepot.statcan.ca/GeoSearch2006>)
2. Le code postal est inexistant -> Supprimer les décès associés à ce code postal
3. Le code postal est associé à une résidence de personnes âgées -> Supprimer les décès associés à ce code postal

## La standardisation des données

Pour bien évaluer la mortalité d'une communauté, il faut comparer les valeurs observées de cette communauté avec celles qu'il aurait eu s'il avait, compte tenu de sa structure par âge et par sexe, connu la mortalité moyenne de l'ensemble de la population (soit les valeurs attendues).

La standardisation indirecte des données suppose donc que l'on applique aux communautés de référence les taux de mortalité de l'ensemble du Québec. Toutefois, les données de l'ensemble du Québec ne permettent pas d'exclure la population en centre d'accueil de type Centre d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD), notamment. Cette population est quasiment absente des communautés urbaines puisque les établissements de type CA des villes constituent, dans l'immense majorité, une aire de diffusion et sont exclues de ce fait. En outre, au plan des communautés rurales, ces établissements ne se concentrent que dans quelques municipalités.

Pour contrôler, en partie, ce problème il s'agit de prendre comme population de référence la population régionale concernée de laquelle on retire la population des CHSLD constituant une aire de diffusion.

### **L'âge moyen observé au décès**

Le premier indicateur concerne l'âge moyen observé au décès (AMO). Quand l'AMO de telle ou telle communauté est significativement inférieur à l'âge attendu (en fonction de la structure d'âge et de sexe de cette communauté), la population est considérée comme étant en mortalité prématurée. Quand l'AMO de la même communauté est supérieur à l'âge attendu (selon les mêmes critères), la population concernée se retrouve en situation de longévité.

### **L'indice comparatif de mortalité**

Le deuxième indicateur est un indice comparatif de mortalité (ICM). Une valeur significativement supérieure aux valeurs attendues concède à la population d'une communauté donnée une situation de surmortalité. Une valeur inférieure aux valeurs attendues lui accorde une situation de sous-mortalité.

La figure 7 offre certains détails en lien avec le calcul de l'ICM.

## Figure 7 ICM

### Source :

- Registre de la population : Décès 1997-2001 (n : 4749)

### Allocation dans les UEA :

- automatique quand le code postal est unique à l'UEA
- aléatoire pondérée lorsque le code postal est partagé par deux ou plusieurs UEA

### Traitement :

- ICM : indice standardisé selon la structure d'âge et de sexe

### Valeurs :

- **Surmortalité : le nombre observé est supérieur au nombre attendu**
- **Sousmortalité : le nombre observé est inférieur au nombre attendu**
- **Mortalité normale : le nombre observé correspond au nombre attendu**

## Les indicateurs de bien-être

Trois indicateurs peuvent être utilisés pour avoir une mesure « proxi » du bien-être d'une communauté ou, dit autrement, pour avoir une idée de l'importance des problèmes sociaux qu'on y retrouve.

Le premier concerne les signalements signifiés au Directeur de la protection de la jeunesse. De la même façon que cela est fait pour l'ICM, la figure 8 illustre certains détails relatifs à la construction de cet indicateur.

## Figure 8 Le taux de signalements jeunesse

- **Nombre de signalements recensés et traités : 7456**
- **Période de recension : janvier 2002 - juin 2003**
- **Allocation dans une UEA:**
  - automatique quand le code postal est unique à l'UEA;
  - aléatoire pondérée lorsque le code postal est partagé par deux ou plusieurs UEA;
- **Taux de signalements : nombre de signalements observés par UEA divisé par la population de 0-19 ans, multiplié par 1000;**
- **Catégorisation des UEA : ordonnancement des taux de signalements en quintiles**

Signalements catégorisés en quintiles



Très faible



Faible



Moyen



Élevé



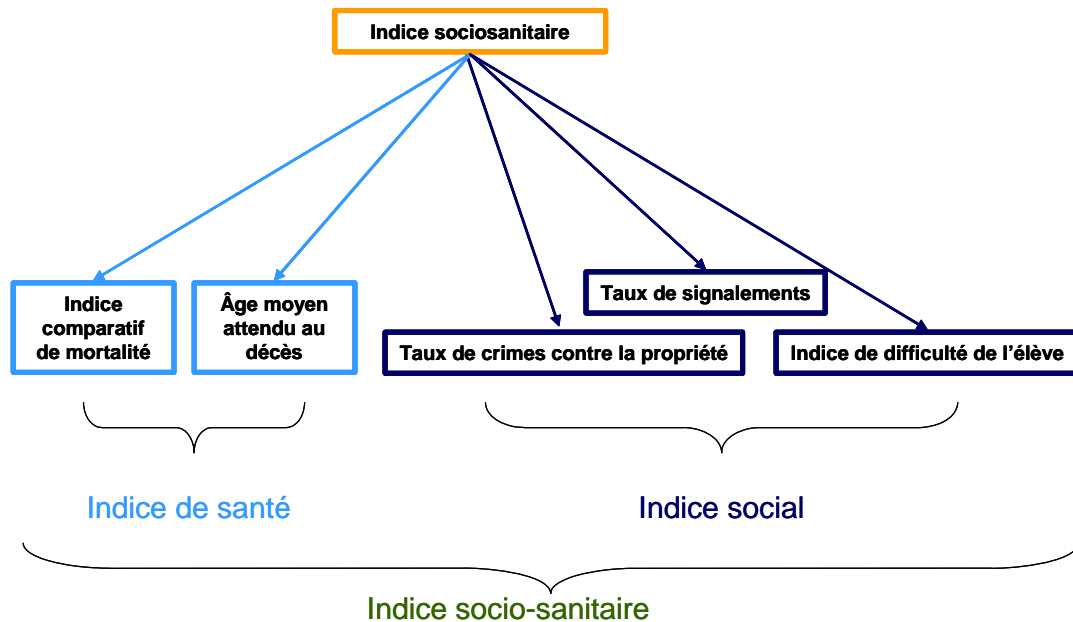
Très élevé

Le second indicateur appartenant à la catégorie des indicateurs de bien-être est construit à partir du nombre d'élèves qui sont considérés par le ministère de l'Éducation comme étant en difficulté d'apprentissage ou ayant des problèmes de comportement. La population de référence de cet indicateur est le nombre d'enfants d'âge scolaire résidant dans la communauté désignée

Le troisième peut être obtenu en utilisant pour chaque communauté le nombre de crimes commis contre la propriété tel que recensé par la Sécurité publique. Cet indicateur est en voie d'élaboration pour une application à l'échelle des communautés. Cet indicateur est toutefois utilisé dans le cadre des travaux du système MEGAPHONE élaboré par Mark Daniel et Yan Kestens, *MEGAPHONE, un système d'information géographique pour la santé des populations de Montréal*, Chaire de recherche du Canada en santé des populations et déterminants biopsychosociaux, p. 11. Il a également été testé par Marnie Wallace et coll. (2006), *Caractéristiques des quartiers et répartition de la criminalité à Regina*, Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice, Centre canadien de la statistique juridique, Statistique Canada, Ottawa, Ontario. Mise en garde des auteurs sur ce taux : « Si on utilise uniquement la population résidentielle pour calculer le taux de criminalité, une bonne partie de la population qui risque d'être victime d'un crime n'est pas prise en compte... La population à risque est donc définie comme étant la population résidentielle en plus de la population qui vient dans ce secteur pour y travailler.» p. 14.

L'ensemble des indicateurs de santé et de bien-être apparaissent à la figure 9

**Figure 9**  
**Les états de santé et de bien-être : les variables sociosanitaires**



Comme le laisse entrevoir cette figure, de la même façon que ce qui peut être fait pour les variables appartenant à la catégorie des variables socioéconomiques, il est possible, par voie de réduction factorielle, de construire un indice sociosanitaire nous donnant une mesure synthétique de la mortalité et des problèmes sociaux dans une communauté donnée.

## Exemple de standardisation des données de mortalité : L'ICM

Total des décès par communauté par âge et par sexe

UEA	F_75-79		H_75-79		F_80-84		H_80-84	
	F	M	F	M	F	M	F	M
1		2	8		8			5
2		2	3					
3			2					
4	14		13		5			7
5	4		6		9			5
6	16		22		18			16
7	7		8		4			4
8	4		5		1			3
9					1			

Total de personnes par communauté par âge et par sexe

UEA	F_75-79		H_75-79		F_80-84		H_80-84	
	F	H	F	H	F	H	F	H
1	5	15	0	0				
2	5	5	0	5				
3	5	10	5	5				
4	40	25	25	15				
5	15	10	5	5				
6	95	70	55	30				
7	30	20	25	10				
8	25	20	5	10				
9	5	5	0	0				

Table des décès pour l'ensemble de la région par âge et par sexe

DÉCÈS	F_70-74	H_70-74	F_75-79	H_75-79	F_80-84	H_80-84
Total des décès valides pour les UEA	1082	1698	1395	1879	1562	1579
Décès divisés par 6	180	283	233	313	260	263
POPULATION	F_70-74	H_70-74	F_75-79	H_75-79	F_80-84	H_80-84
Total des UEA valides	10570	8315	8970	5845	5785	3140
Taux par âge et sexe région retenue	0,017060864	0,034034877	0,025919732	0,053578557	0,045001441	0,08381104

Calcul du nombre de décès attendus par communauté, par âge et par sexe

UEA	F_75-79		H_75-79		F_80-84	
	F	H	F	H	F	H
Taux de mortalité régionale	0,025919732		0,053578557		0,045001441	
	effectifs	effectifs par taux régional	décès attendus sur six ans	effectifs	effectifs par taux régional	décès attendus sur six ans
98	15	0,388795987	2,3	5	0,267892786	1,6
99	5	0,129598662	0,8	0	0	0,0
100	85	2,203177258	13,2	50	2,678927859	16,1
101	80	2,073578595	12,4	40	2,143142287	12,9

### Communauté

UEA	Décès Observés		Décès Attendus		ICM		Borne inférieure		Borne supérieure	
	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M
	Les Forges Est	30	37	24,4	37,0	1,23	1,00	0,83	0,70	1,71
Les Forges Centre	15	7	7,4	14,1	2,03	0,50	1,13	0,20	3,18	0,93
Sainte-Thérèse Nord	40	70	82,6	88,1	0,48	0,79	0,35	0,62	0,65	0,99
Saint-Jean-Baptiste du Sud Ouest	49	61	70,0	61,3	0,70	1,00	0,52	0,76	0,91	1,26
Saint-Jean-de-Brebeuf Centre	77	64	95,6	56,0	0,81	1,14	0,64	0,88	0,99	1,44
Saint-Jean-de-Brebeuf Ouest	49	46	76,3	48,3	0,64	0,95	0,47	0,70	0,83	1,25
Sainte-Marguerite Est	61	68	66,1	84,1	0,92	0,81	0,71	0,63	1,17	1,01
Saint-Jean-de-Brebeuf Sud	100	60	104,3	56,5	0,96	1,06	0,78	0,81	1,16	1,35

## Les effets de modulation : les variables intermédiaires

À l'échelle des analyses écologiques, la disponibilité des données représentatives des interactions ayant cours au sein d'une communauté, est relativement restreinte. Reste qu'il est néanmoins possible de retenir un certain nombre d'indicateurs « proxis » susceptibles de donner un aperçu des effets de modulation qui peuvent s'exercer entre les grands facteurs déterminants et leurs conséquences sociosanitaires. À cet égard, la figure 4 propose quatre indicateurs « proxis ».

Un premier effet de modulation peut nous être fourni en s'intéressant au fichier du Directeur des élections. Ce fichier nous donne un portrait de la participation électorale à une très petite échelle pour l'ensemble du Québec. Les données relatives à cet indicateur sont regroupées par section de vote, une unité de regroupement dont les frontières se rapprochent de celles de l'aire de diffusion. Les modalités relatives à l'emboîtement des données de participation électorale par communauté de référence sont en voie d'élaboration.

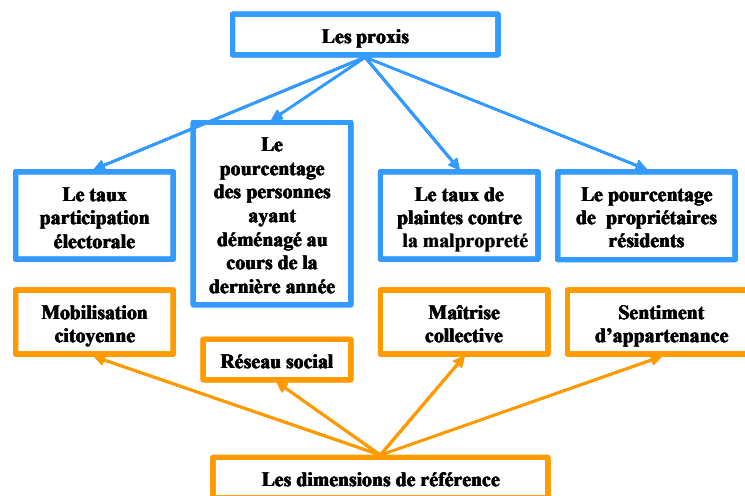
Le deuxième indicateur retenu, le pourcentage de personnes ayant déménagé au cours de la dernière année, vise à donner un aperçu de l'état des réseaux, plus précisément des réseaux de proximité des individus. Ce pourcentage est établi en réunissant au dénominateur la population de la communauté et au numérateur le nombre de personnes qui ont déménagé au cours de la dernière année.

Le taux de plaintes contre la malpropreté, troisième indicateur choisi, est un reflet de la capacité de la communauté à protéger son environnement, à vouloir l'épargner du moins de la présence d'incivilités elles-mêmes associées à une certaine détérioration du milieu. Les mêmes conditions que celles qui ont été évoquées pour le taux de crimes contre la propriété s'appliquent ici.

Le quatrième indicateur utilisé, soit le pourcentage de propriétaires résidents, devrait quant à lui avoir un impact sur la qualité des logements, qualité qui n'est pas étrangère à la présence du sentiment de fierté et d'appartenance à son milieu.

La figure 10, ci-contre, illustre les liens entre les indicateurs « proxis » et les grandes dimensions relatives au jeu des interactions sociales au sein de la communauté

**Figure 10**  
**Les indicateurs d'état de potentiel en lien avec les types de communautés**



## **CARTOGRAPHIE ET TYPOLOGIE DES COMMUNAUTÉS**

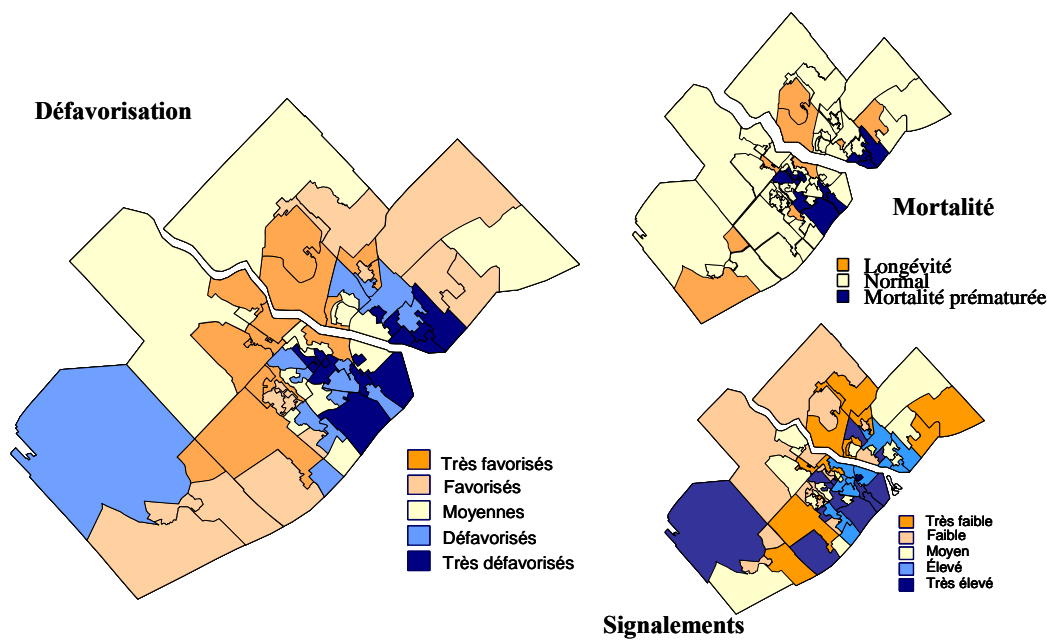
Les indicateurs présentés plus haut peuvent se prêter à interprétations, allant des présentations strictement descriptives aux analyses plus élaborées. Voici l'une des applications que nous avons retenues en Mauricie et au Centre-du-Québec.

### **Une présentation cartographique : une application pratique**

Sur le territoire de la ville de Trois-Rivières (carte 1), comme c'est souvent le cas dans d'autres capitales régionales, les communautés les plus défavorisées se retrouvent là où il est reconnu qu'elles soient, c'est-à-dire dans les premiers quartiers. Autour de ces communautés se déploient, en forme de croissant très souvent, les zones périphériques plus prospères. Au-delà de ces limites, commence le premier cercle des banlieues où se regroupent les classes moyennes. Puis arrive l'arrière-pays, souvent en diminution démographique. Ce modèle est un cas classique de développement. Mais, sous le coup des mouvements de revitalisation urbaine notamment, il risque d'évoluer rapidement. Encore faut-il en suivre l'évolution afin de surveiller, par exemple, les *effets* engendrés par les processus de gentrification.

Sur un autre plan, il est primordial de savoir, comme le laisse voir la carte 1, ce qui se passe du côté de la mortalité et des problèmes sociaux, de localiser les endroits où la population est en situation de mortalité prématurée ou de longévité et de voir où se concentrent les signalements portés à l'attention du Directeur de la protection de la jeunesse. Autant de données indispensables à la réduction des inégalités et à la promotion du mieux-être de la population.

**Carte**  
**Les 68 communautés de la ville de Trois-Rivières**  
**Au regard de la défavorisation, de la mortalité et des signalements**



**La typologie des communautés : une deuxième application**

Un premier portrait descriptif du territoire étant obtenu, il importe d'étudier les liens qui unissent ses éléments constitutifs. Ainsi, lorsqu'appliqués à l'échelle des communautés, au même degré que ce qui est observé au plan des aires de diffusion avec l'espérance de vie, l'indice de défavorisation matériel, l'indice de défavorisation sociale et l'indice composite de défavorisation sont fortement corrélés avec l'indice comparatif de mortalité, l'âge moyen attendu au décès, le taux de signalements jeunesse et l'indice de difficulté de l'élève. Par exemple, 30 % des unités très défavorisées au plan social sont en situation de surmortalité en comparaison de 8 % des unités très favorisées. Et pour chacun des croisements retenus, la relation va dans le sens attendu.

**Tableau 1**  
**Répartition des communautés de la Mauricie et du Centre-du-Québec en pourcentage**  
**selon les différentes catégories des indices**  
**de défavorisation et indices ou indicateurs de santé et de bien-être**

	Indice comparatif de mortalité		Âge moyen attendu au décès		Taux de signalements		Indice de difficulté très élevé	
	surmortalité	sousmortalité	mortalité prématurée	longévité	très faible	très élevé	très faible	très élevé
<b>Indice de défavorisation sociale</b>								
Communautés très défavorisées	30,4	8,9	41,1	1,8	aucun	58,9	8,9	46,4
Communautés très favorisées	8,9	26,8	7,1	16,1	30,4	3,6	30,4	3,6
<b>Indice de défavorisation matérielle</b>								
Communautés très défavorisées	19,6	21,4	12,5	3,6	21,4	23,2	16,1	25
Communautés très favorisées	aucun	28,6	5,4	16,1	35,7	8,9	39,3	1,8
<b>Indice de défavorisation composite</b>								
Communautés très défavorisées	41,1	7,1	35,7	5,4	8,9	57,1	10,7	44,6
Communautés très favorisées	1,8	32,1	1,8	19,6	37,5	5,4	42,9	3,6

n=281

Une autre façon de présenter ces résultats consiste à les placer dans un espace à deux dimensions où l'on retrouve en ordonnée l'indice composite de défavorisation (matériel et social) et en abscisse l'indice sociosanitaire (mortalité et signalements). La corrélation observée entre ces deux entités est de 0,70. L'intérêt de ce type de représentation réside dans le fait que l'on peut classer les communautés d'un territoire donné en fonction d'une distribution normale plutôt qu'à partir de leur quintile d'appartenance. Donc d'instituer des catégories qui reposent sur des seuils de signification statistique plutôt que sur un arbitraire arithmétique.

La figure 11 reprend la distribution des 281 communautés de la Mauricie et du Centre-du-Québec selon que celles-ci soient plus ou moins défavorisées au plan socioéconomique et plus ou moins affectées au regard à la fois de la mortalité (en durée et en quantité) et des signalements.

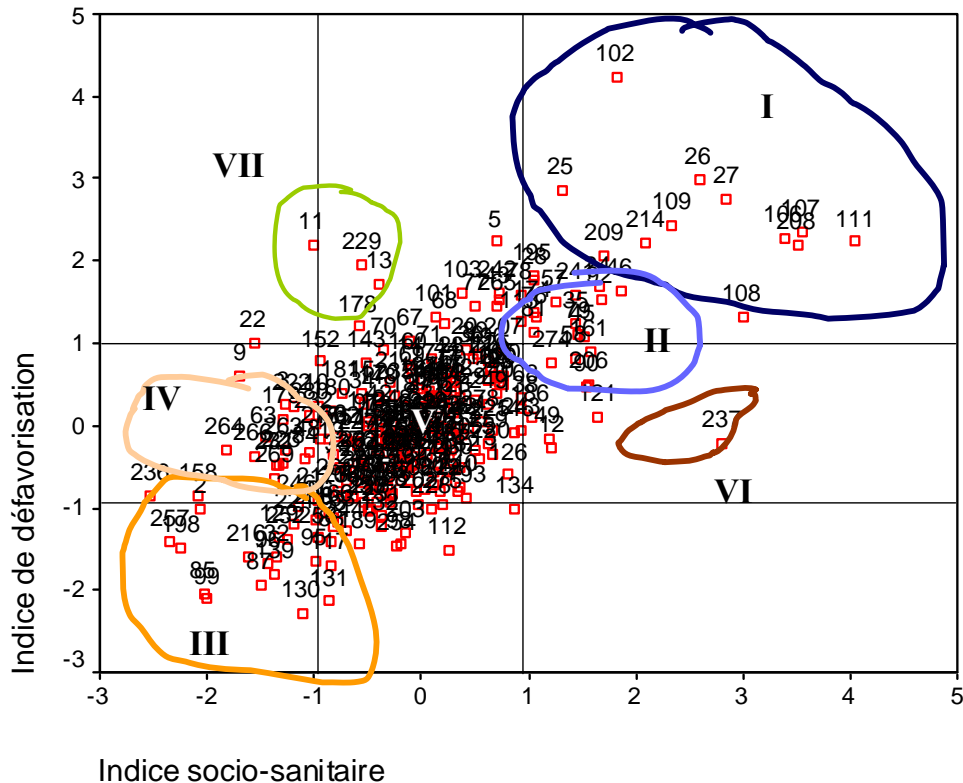
Comme de fait, la grande majorité des communautés régionales, regroupées au centre, appartiennent à la catégorie des communautés moyennes. Ces communautés récoltent, bon an mal an, un lot particulier de signalements jeunesse d'une part et, d'autre part, profitent d'une espérance de vie normale. Ce qui n'est pas le cas des extrêmes.

À deux écarts-types de la moyenne, les communautés apparaissant dans le quadrant supérieur droit se retrouvent en situation plus problématique. On y observe un nombre disproportionné de signalements, un déficit de durée de vie et une situation socioéconomique désastreuse. À l'opposé, dans le quadrant inférieur gauche, la population résidant dans les communautés les plus favorisées, bénéficie d'une prime de longévité et ne connaît à peu près pas l'expérience des signalements jeunesse. Comme il se doit, sur le tracé de la droite qui oppose ces deux catégories, se retrouvent des regroupements de communautés placés tous les deux un cran en moins de leurs avantages ou de leurs désavantages respectifs.

Enfin, soit parce qu'il y a du bruit dans la relation observée, soit qu'il s'agisse d'une situation bien réelle, deux grandes communautés atypiques se démarquent de l'ensemble. Dans un cas, à défavorisation égale, les premières se défendent mieux contre les problèmes de mortalité et de signalements et, dans l'autre cas, en dépit d'une situation socioéconomique favorable, les

deuxièmes sont aux prises avec une mortalité et/ou des signalements plus nombreux que ce à quoi on devrait normalement s'attendre.<sup>1</sup>

**Figure 11**  
**Représentation des communautés de la Mauricie et du Centre-du-Québec**  
**selon leur situation socioéconomique et sociosanitaire**



En s'inspirant de ces observations, nous avons construit une typologie des communautés de la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec en fonction d'un certain nombre de catégories :

- 1) **communautés problématiques (I)**: très grande défavorisation socioéconomique, graves problèmes de mortalité et des taux très élevés de problèmes sociaux ;
- 2) **communautés vulnérables (II)** : défavorisation socioéconomique, mortalité anormalement élevée et des taux de problèmes sociaux relativement élevés ;
- 3) **communautés avantagées (III)** : très grande favorisation, mortalité très inférieure à la moyenne et presque pas de problèmes sociaux ;
- 4) **communautés aisées (IV)** : grande favorisation, mortalité enviable et peu de problèmes sociaux ;

<sup>1</sup> Une analyse de classification en nuées dynamiques (cluster analysis), en cinq classes, impuissante il est vrai à former une classe propre aux unités résilientes ou à surveiller, répartit néanmoins avec exactitude les unités problématiques, avantagées et aisées dans leurs classes respectives.

- 5) **communautés moyennes (V)** : situation socioéconomique moyenne, mortalité normale et des taux de problèmes sociaux acceptables ;
- 6) **communautés à surveiller ou en émergence (VI)** : situation socioéconomique enviable, mortalité normale et taux de problèmes sociaux assez élevés
- 7) **communautés résilientes (VII)** : une situation socioéconomique plutôt détériorée, une mortalité normale, voire plus avantagée que la moyenne, et peu de problèmes sociaux.

### La validation de la typologie et les variables intermédiaires :

La vérification systématique du rapport entre la valeur observée et la valeur attendue sur l'ensemble des indicateurs relatifs aux variables intermédiaires (pris un à un ou réunis dans l'indice synthétique) devait être concluante. Par exemple, le titre de communauté dite « avantagée » accordé à une communauté qui présente un taux de participation extrêmement faible, où la mobilité résidentielle serait excessive, où la proportion de propriétaires résidents serait inférieure à la proportion de locataires, où le taux de plaintes contre la propreté serait inexistant, un tel titre serait pour le moins sujet à révision.

Mais il y a plus. Les indicateurs de modulation devraient permettre d'observer dans quel sens évolue le cycle de développement d'une communauté au sein de son type d'appartenance. Ainsi, à l'évidence, une communauté ne peut pas bondir d'un type à l'autre du jour au lendemain. Sauf qu'au sein d'un même type, il y a forcément une certaine variance. Telle ou telle communauté problématique peut se distinguer par une meilleure participation qu'une autre. Elle peut compter sur une plus grande proportion de propriétaires résidents. En ce cas, son développement va en direction des communautés vulnérables. Même chose pour ces dernières. Certaines d'entre elles progresseront, au regard des indicateurs de modulation, vers des communautés résilientes, voire moyennes. À l'inverse, certaines communautés aisées sont peut-être en voie de régression relative. Les « proxis » associés à la participation ou à la propreté sont autant de voyants lumineux permettant d'anticiper ce mouvement.

Le tableau 2 présente donc la valeur comparative attendue des quatre indicateurs de modulation pour une communauté donnée, cela suivant son type d'appartenance.

**Tableau 2**  
**Résultat des valeurs attendues suivant le type de communautés**  
**et un certain nombre d'indicateurs de potentiel (ressources)**

Type de communauté	Participation	Propreté	Mobilité	Propriétaires	Indice global
problématique	--	--	++	--	↑ ↔↓
vulnérable	-	-	+	-	↑ ↔↓
résiliente	++	++	--	+	↑ ↔↓
moyenne	x	++	x	+	↑ ↔↓
à surveiller	-	-	+	+	↑ ↔↓
aisée	+	++	-	++	↑ ↔↓
avantagée	+	++	-	+++	↑ ↔↓

### **La typologie des communautés et les pistes d'intervention :**

Une fois validée, la typologie des communautés suggère certaines orientations en matière d'interventions. Par exemple, le soutien consenti par les pouvoirs publics aux communautés problématiques, lourdement hypothéquées au plan social et économique, devrait être adapté à leurs capacités d'agir certes, mais il reste qu'on devrait déployer dans leur cas des actions, des projets, des programmes d'aide importants. Quant à elles, les communautés résilientes ou vulnérables ont besoin d'interventions moins lourdes, plus ciblées, des interventions destinées à renforcer les facteurs de protection qui font qu'elles résistent aux contrecoups de conditions socioéconomiques défavorables. Les communautés moyennes doivent profiter par ailleurs d'une redistribution appropriée de la richesse collective pour assurer leur santé, leur bien-être et leur croissance. Et ainsi de suite, jusqu'aux communautés avantagées elles-mêmes qui ne doivent pas être laissées pour compte en matière de développement et de soutien.

À la fin, ce qui est certain, c'est qu'à cette typologie des communautés doivent correspondre des modes de développement tenant compte des caractéristiques, des besoins... et du potentiel de développement des communautés elles-mêmes.

## LE POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS

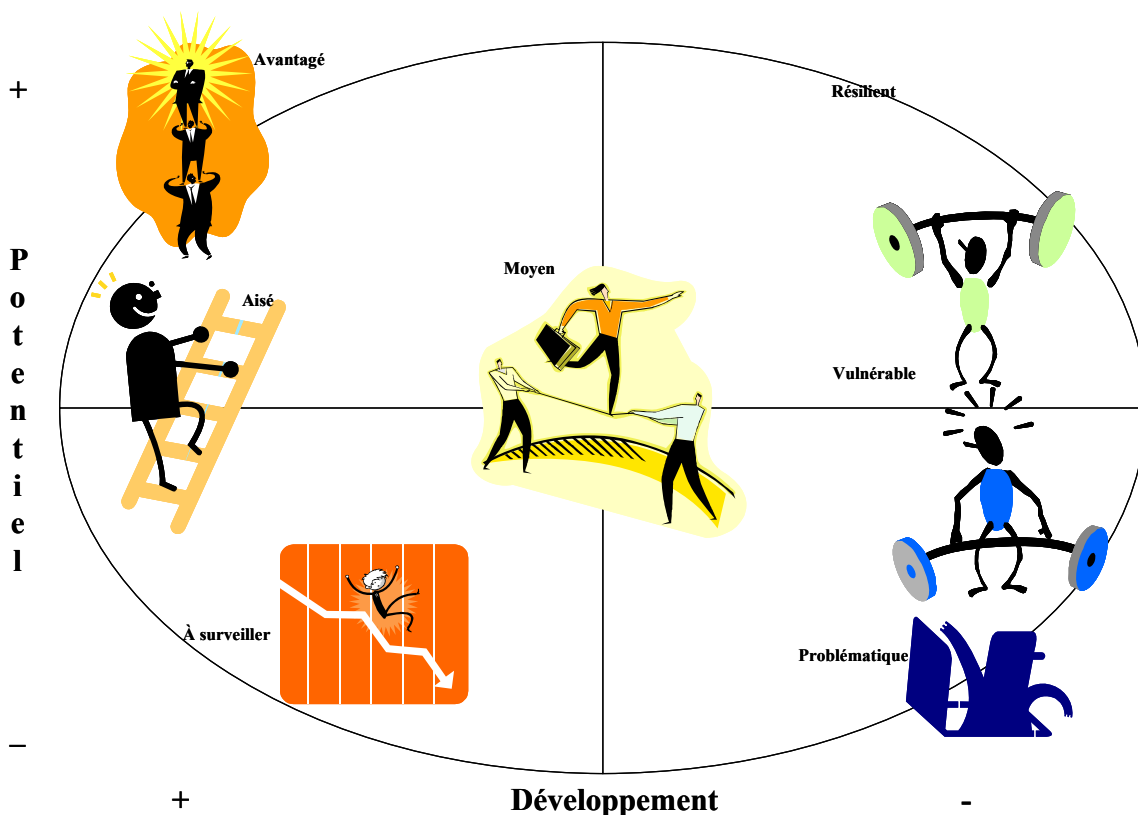
Une fois que les catégories de la typologie auront été mieux décrites par l'ajout de données sur leurs effets de modulation, intéressons-nous au potentiel de développement des communautés, à leur capacité de développement, ou, comme le dit Suzan F. Jackson, à leur propension à pouvoir s'activer au regard de son développement.

La typologie nous indique que ce même potentiel est à géométrie variable. Elle nous apprend que la capacité de développement des communautés a une valeur référentielle et non pas absolue. Pour connaître le potentiel de développement d'une communauté, il faut ainsi apprécier le parcours qui peut être fait entre ce qui est et ce qui peut être, entre ce qu'une communauté a et ce qu'elle peut donner, entre ce qu'elle peut déployer pour contribuer à son développement en particulier et au développement collectif en général. Voyons de plus près.

### L'espace social des communautés et leur potentiel respectif de développement

Imaginons, ainsi que Pierre Bourdieu ainsi que l'a déjà proposé pour décrire l'espace social, un espace social du potentiel de développement des communautés. Comme le laisse entrevoir la figure 5, un tel espace, pourrait être constitué d'autant de catégories différentes qu'il existe de types de communautés.

**Figure 12**  
**L'espace social du potentiel de développement des communautés**



Les membres d'une communauté avantagée se retrouvent dans la position identique à ce que, comme le rappelle encore Pierre Bourdieu, l'on pourrait désigner comme étant la position de l'héritier. Leurs privilèges leur permettent tout en même temps d'assurer pleinement leur développement, mais aussi de s'élever au-dessus de la mêlée et d'apprécier l'état du monde environnant. À cette hauteur, ils ne sont pas sans voir que la jouissance de leurs biens est conditionnelle à la cohésion de la société dans laquelle ils évoluent. Trop d'inégalités, exacerbent les tensions sociales, forcent le déploiement de dispositifs de sécurité, obligent à la création de services privés parallèles. En revanche, des écarts acceptables favorisent la cohésion sociale. Les membres des communautés favorisées ne peuvent pas ne pas voir que leur confort relatif est conditionnel à un certain équilibre social. Leur potentiel de développement consiste à mettre une partie de leurs privilèges au service du bien commun, contribuant ainsi autant au bien-être collectif qu'à maintenir leur propre bien-être.

Par ailleurs, les membres des communautés problématiques, dont les parcours de vie les amènent plus souvent qu'à leur tour aux abords d'une sorte de trappe, ont l'habitude d'évoluer en mode de survie. Leur potentiel est néanmoins réel. Il réside dans leur capacité de mobilisation. Il tient à la construction d'un pouvoir collectif capable de dévier les tropismes négatifs générés par de conditions de vie adverses. Un pouvoir apte surtout à réguler l'aide extérieure en fonction des besoins et des intérêts locaux. Encore faut-il qu'une main soit tendue, si tant est que l'on ne puisse s'arracher des sables mouvants en se tirant par les cheveux

Les communautés résilientes, voire les communautés vulnérables, se distinguent par leur formidable capacité de composer avec les aléas du moment. Elles évoluent sans cesse avec un handicap. Soit qu'elles le soulèvent à bout de bras, soit qu'elles arrivent seulement à le maintenir à ras le sol. Mais dans les deux cas, leur potentiel de développement consiste à transformer en facteurs de croissance les mécanismes compensatoires déployés pour faire face à l'adversité.

Les communautés moyennes évoluent à la manière de quelqu'un en équilibre sur un fil tendu par les efforts de ses semblables. La survie d'un équilibriste est affaire de vigilance. Rien n'est acquis. La moindre distraction peut être sanctionnée. Mais une attention soutenue le maintiendra en position de stabilité, voire lui laissera même le loisir de s'envoler légèrement au-dessus de sa condition, propulsé par le jeu de la solidarité et l'entraide.

Les communautés humaines, comme les individus eux-mêmes, ne sauraient exister en vase clos. On pourrait ajouter que leur développement ne saurait non plus avoir de cesse. Car rien n'est immuable. Une communauté avantagée qui se referme sur elle-même risque de régresser. Une communauté problématique oubliée dans l'indifférence générale finira un jour ou l'autre par se retrouver en situation de rupture sociale. La figure 4 peut donc se lire tout autant de façon symétrique et inverse. Plus les communautés sont avantagées, plus leur accès aux ressources de l'État, aux avantages du marché et aux services des groupes associatifs est grand, meilleure est leur santé, plus leur potentiel de développement doit s'extérioriser. À l'inverse, plus les communautés sont défavorisées, davantage doivent-elles se mettre en mode de développement endogène, de sorte que l'accès aux ressources privées, publiques ou communautaires s'améliore dans le milieu. Les communautés moyennes, comme les autres types de communautés il est vrai, doivent se tenir sur leur garde. Elles doivent surveiller de près les interactions sociales au sein de leur milieu sous peine de voir leur développement aller dans un sens non souhaitable. Ainsi va la marche d'une société ainsi vont les communautés humaines.

## Le processus d'appréciation

### La mobilisation des experts

Les experts sont des gens que l'on place en situation d'expertise. En matière de développement social, de développement des communautés ou d'action sociale, il n'existe pas d'experts *en soi*, mais autant d'acteurs compétents dans leur champ de pratiques. Voilà un postulat qui n'est pas étranger, bien sûr, aux principes mêmes de la recherche-action. Chaque individu possède une représentation originale de lui-même et du monde. Chaque acteur en développement des communautés possède une représentation du potentiel de développement des communautés au sein desquelles il oeuvre. Il est proposé ici de faire remonter ces représentations en les cadrant dans le contexte suivant :

- Le partage des informations du portrait global de chaque communauté comprenant les grands facteurs socioéconomiques, leur état de santé et de bien-être, leur type d'appartenance et leur cycle de développement ;
- Une fiche d'appréciation de leur potentiel de développement comprenant des pointeurs d'habilitation;
- Une mise en application établie à partir d'une mobilisation des experts dans un cadre ou un terrain d'application donné.

### L'identification des experts

Il existe autant d'experts qu'il existe de facettes du développement des communautés. Puisque l'identification du potentiel des communautés ne réside pas dans une logique évaluative, mais dans une démarche qui vise une certaine représentativité, l'idéal est de réunir pour un même territoire une brochette d'une vingtaine de personnes. Il s'agit des mêmes types de personnes qui ont été réunies pour délimiter les communautés elles-mêmes : des gens d'affaires, des entrepreneurs de l'économie sociale, des milieux communautaires et institutionnels, des décideurs du domaine privé et du domaine public, des élus, des citoyens, des bénévoles, etc.

### La fiche d'appréciation et les pointeurs d'habilitation

La fiche d'appréciation propose ensuite un ensemble d'énoncés (ou pointeurs d'habilitation) associés au potentiel de développement de la communauté. Quatre grandes catégories se partagent un nombre inégal d'énoncés, soit : le potentiel des individus, le potentiel communautaire, le potentiel environnemental et le potentiel collectif. La sélection des énoncés est directement inspirée par les différents thèmes abordés dans le bloc des variables intermédiaires du cadre logique. Il va sans dire que ces quatre catégories ne sont pas étanches et qu'elles renvoient à des construits théoriques qui, sans avoir été validés, ont la seule prétention de faciliter l'exercice d'appréciation autour d'un ordre thématique.

La catégorie « potentiel des individus » s'intéresse aux comportements, aux valeurs, aux croyances ou aux réseaux des personnes. Elle porte sur la participation, l'entraide, le sentiment d'appartenance.

Le « potentiel communautaire » quant à lui s'applique à apprécier les ressources privées, institutionnelles ou communautaires présentes dans la communauté. Les ressources dédiées aux activités de communication font partie de cette catégorie.

La troisième catégorie, soit le « potentiel environnemental », porte sur les aspects relatifs à l'environnement physique.

La catégorie « potentiel collectif » exige plus de précisions. Elle cherche à qualifier la notion de pouvoir communautaire. Il s'agit d'un attribut possédé non pas par les individus pris isolément, mais par la communauté envisagée dans son ensemble.

**Tableau 4**  
**Les pointeurs d'habilitation**  
**du potentiel de développement des communautés**

<b>Pointeurs d'habilitation du potentiel</b>			
<b>Potentiel des individus</b>	<b>Potentiel communautaire</b>	<b>Potentiel environnemental</b>	<b>Potentiel collectif</b>
Participation	Communication	Propreté	Tuteur de résilience
Sentiment de contrôle	Organismes communautaires	Espaces verts	Leader
Réseaux	Institutions publiques	Espaces publics	Sécurité physique
Intérêt au milieu	Écoles	Récupération	Sécurité alimentaire
Confiance	Centres communautaires	Habitat	Capital social
Sentiment d'appartenance			Services publics
Entraide			

### L'exercice d'appréciation

L'exercice d'appréciation du potentiel des communautés par mobilisation des experts se déroule en deux étapes. Dans un premier temps, les experts remplissent individuellement la fiche d'appréciation. Dans un deuxième temps, ils sont invités à réagir à la synthèse de données et à engager une discussion sur l'identification d'éléments porteurs de développement, des pointeurs d'habilitation, pour les communautés sur lesquelles ils se seront penchés. L'exercice peut s'appliquer à un groupe de communautés de telle ou telle MRC ou encore s'intéresser à telle ou telle communauté problématique, à telle ou telle communauté résiliente, etc.

En raison du fait que cet outil n'a pas été expérimenté, la compilation des fiches s'inscrit dans une dimension forcément exploratoire. L'idée consiste alors à identifier pour chaque communauté un certain nombre d'éléments prioritaires ou d'éléments pointeurs d'habilitation. Cela pourra être obtenu du fait que forcément les énoncés prioritaires seront ceux qui auront obtenu la moyenne des cotes la plus élevée. Enfin, le total de cotes obtenues pour l'ensemble des énoncés pour chaque communauté permettra d'estimer un score global de potentiel. La fiche d'appréciation du potentiel des communautés apparaît en annexe.

L'interprétation de ce score s'inspire des travaux du groupe CIEL. Un score global minimal signifie que son cycle de développement est en régression. Un score maximal le contraire. À cette étape-ci, il est impossible de préciser en quoi un score est minimal ou maximal. Tout ce qu'il est

permis d'avancer, c'est que sa valeur est relative. C'est à la lumière de la situation des communautés de sa catégorie d'appartenance qu'une communauté en désintégration est considérée comme étant en voie d'amélioration ou en voie de détérioration. Toujours est-il, nous suggérons ici, de concert avec les indications du cadre logique et en tenant compte des données de l'exercice individuel d'appréciation du potentiel, de constituer un tableau synthèse qui caractérise le cycle de développement des communautés en fonction de leurs phases logiques d'évolution, soit une évolution positive *en mieux* ou une évolution négative *en moins*.

**Tableau 5**  
**Cycle de développement et phase d'évolution**

Type de communauté	Cycle de développement		
Problématique	rupture	<b>désintégration</b>	remontée
Vulnérable	effritement	<b>fragilisation</b>	raffermissment
Résiliente	affaissement	<b>résistance</b>	mutation
En émergence	chute	<b>détérioration</b>	récupération
Moyenne	recul	<b>bien-être</b>	avancée
Aisée	repli	<b>aisance</b>	attention
Avantagée	distanciation	<b>prospérité</b>	externalisation

Le choix du vocabulaire est toujours périlleux. Malgré ses limites, cette terminologie permet néanmoins de poser les termes d'une nomenclature qui, d'une part, caractérise le cycle et la phase de développement des communautés et, d'autre part, suivant la cote moyenne obtenue (potentiel actif ou passif, latent ou manifeste, en régression ou en progression) retient l'élément d'appréciation du potentiel le plus élevé en vue des actions de développement à planifier.

Fiche d'appréciation du potentiel de développement de la communauté

# **Document de travail**



Institutions publiques

	<i>Les organisations publiques sont branchées sur les besoins des citoyens</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Elles ont des antennes dans le milieu si elles n'y ont pas pignon sur rue et elles sont intégrées au milieu quand elles y logent
	<i>Les gens fréquentent la bibliothèque publique</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Écoles	<i>L'école va au-delà de sa mission pédagogique immédiate</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	elle offre de projets de mission éducative communautaire par exemple
	<i>L'école est ouverte en dehors des heures de classe</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Centres communautaires	<i>Il y a une bonne offre de services en matière de loisirs sportifs ou culturels</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

**Potentiel environnemental**

Propreté	<i>Les gens ne tolèrent pas les malpropretés (graffitis, poubelles renversées, etc.)</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<i>les gens prennent soin de leurs biens</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Espaces verts	<i>Les gens fleurissent leur balcon ou leur parterre</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<i>Il y a un bon nombre d'espaces verts dans la communauté</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Espaces publics	<i>Il y a des endroits où les gens peuvent se rencontrer</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Récupération	<i>les gens participent aux efforts de cueillette sélective des déchets</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Habitat

<i>Le bâti est bien entretenu</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
-----------------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

**Potentiel collectif**

Tuteur de résilience

<i>En cas de difficulté majeure les gens peuvent se référer à une personne de confiance</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Les aînés sont impliqués dans certaines activités d'entraide</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Leader

<i>Il y a des gens qui cherchent à en impliquer d'autres dans des projets pour la communauté</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

non seulement il y a des leaders mais ceux-ci ont un leadership tourné vers le partage du pouvoir

Sécurité physique

<i>On peut se promener à toute heure en sécurité dans les rues de la communauté</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
---	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

Sécurité alimentaire

<i>l'alimentation est une préoccupation sociale</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
---	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

en milieu défavorisé on cherche à voir au-delà des comptoirs alimentaire, ailleurs à éviter le gaspillage ou à partager la nourriture

Capital social

<i>Il y a sur place des gens capables d'aller chercher des fonds pour financer des projets locaux</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Il y a souvent des fêtes dans la communauté</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Les gens aiment célébrer</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Les gens contribuent généreusement aux organismes de bienfaisance</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Services publics

*Les gens qui ont des projets reçoivent de l'aide conseil ou du soutien pécuniaire de l'apart des pouvoirs publics*

Histoire

Cete communauté est riche de son histoire

au plan architectural ou des traditions

## LES OPÉRATEURS FONCTIONNELS

Trois grandes catégories d'acteurs sont concernées par le déploiement d'un dispositif national de surveillance du développement des communautés.

Au premier chef, on retrouve le milieu universitaire. C'est lui qui est interpellé pour les questions relatives au développement des méthodes, à l'avancement des perspectives théoriques comme tout ce qui a trait à la validation des outils de cueillette des données et à la construction des indices, à la critique et à la compréhension des grands concepts de capital social, de réseaux d'entraide comme des notions plus spécifiques de maîtrise collective.

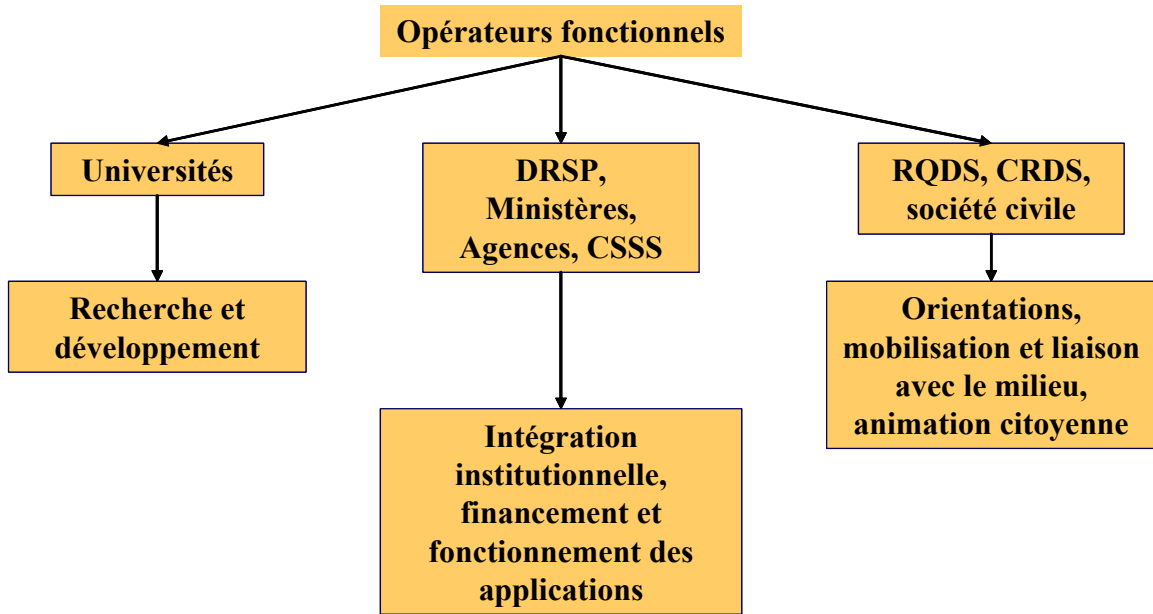
À titre d'exemple, la collaboration du milieu universitaire serait appréciée au regard de la pondération des variables incluses dans la construction de l'indice composite de défavorisation ou de ses facteurs constitutifs (défavorisation matérielle ou sociale). Elle pourrait toucher également la question de l'homogénéité des communautés et voir à développer plus avant l'intégration des analyses multiniveaux aux opérations de traitements des données relatives à la constitution de la typologie des communautés. La contribution de l'expertise des intervenants universitaires apparaît en outre souhaitable pour tout ce qui se rapporte à la validation de la fiche des pointeurs d'habilitation.

Les acteurs du milieu institutionnel arrivent en second plan. Des ministères en passant par les directions régionales jusqu'aux établissements, ils sont responsables des contenus techniques et des fonctions relatives au déploiement du dispositif. Ils veillent par exemple à intégrer le dispositif au *Plan commun de surveillance*. À cet effet, un cahier des différentes applications nécessaires à la mise en place du tableau de bord des indicateurs sera préparé afin que chaque direction régionale de santé publique puisse mettre en place un portrait de ses communautés. Le soutien pécuniaire à l'implantation du dispositif national de connaissance pourrait être assuré par le MSSS alors que son déploiement relèverait des unités de surveillance des directions régionales de santé publique.

La troisième catégorie d'acteurs concernés se retrouve d'une part au sein des instances intersectorielles nationales et régionales de développement social et de développement des communautés et, d'autre part, parmi les membres de la société civile et au nombre des tous les citoyens concernés et intéressés par le développement de leur communauté. Là se déroule la coordination et le déploiement des activités relatives aux communications, à la diffusion et à l'appropriation des résultats, à la mobilisation des résidents et des « experts » au regard de l'appréciation du potentiel de développement, à l'identification des pistes d'intervention, à la préparation de plans territoriaux et de projets locaux des, à court et à moyen terme.

La figure 6, ci-contre, donne un aperçu des acteurs concernés par l'implantation, le déploiement et le fonctionnement du dispositif national de connaissance du développement des communautés.

**Figure 6**  
**Le déploiement du dispositif de connaissance**  
**du développement des communautés**



Cette figure, en apparence réductrice il est vrai, ne met pas en valeur le fait que les opérateurs fonctionnels agissent en réalité à deux titres. Tout d’abord, ils sont les porteurs formels de la dynamique de soutien au développement social et au développement des communautés au Québec. Mais avant tout, ils regroupent, à un niveau ou à un autre, des personnes qui, sans exceptions, résident dans une communauté locale et dont la participation citoyenne est contributive au développement de leur milieu de vie. Il n’y a pas, suivant ce point de vue, des experts et des professionnels d’un côté et des citoyens de l’autre. Il n’y a que des acteurs, quel que soit leur lieu d’intervention, concernés par le progrès de tout ce qui touche à l’amélioration des potentiels individuels ou collectifs de la population résidant dans les communautés de l’ensemble des régions du Québec.

## Références bibliographiques

BÉLANGER, Jean-Pierre, SULLIVAN, Robert et SÉVIGNY, Benoît (2000), *Capital social, développement communautaire et santé publique*. Québec : ASPQ Éditions, 224 pages.

BERNARD, Paul et al., *Why do neighbourhood characteristics influence social inequalities in health ? A conceptual framework*, Léa-Roback, Centre de recherche sur les inégalités sociales de santé de Montréal, non daté.

BERNARD, Paul et RAYNAUD, Marie-France (2004), « Inégalités sociales de santé : feux, contre-feux et piliers de bien-être », *Santé, société et solidarité*, Revue de l'observatoire franco-québécois de la santé et de la solidarité, n° 2, p. 52.

BERNARD, Paul, BERNIER, Michel, BOISJOLY, Johanne, COUSINEAU, Michel (2002), *Comment mesurer le développement social*, Rapport de l'équipe CQRS sur les indicateurs synthétiques, 219 pages (sans les annexes).

Bernard, Paul et coll. (2007), *Health inequalities and place : « A theoretical conception of neighbourhood »*, *Social and medicine*. À paraître

BERNOUX, Jean-François (2005), *Mettre en œuvre le développement social territorial, Méthodologie, outils, pratiques*, 2<sup>e</sup> édition, Dunod, Paris.

BERTRAND, L et al. (2006), *Les disparités dans l'accès à des aliments santé à Montréal*, Agence de santé de Montréal, Montréal.

BOISVERT, Réal (2005), *Les indicateurs de développement social en matière de développement des communautés*, Plan d'action, Agence de santé de la Mauricie et du Centre-du-Québec. *Revue développement social*, voir : « La mesure du développement social », vol. 6, n° 2.

BOISVERT, Réal (2006), *Les indicateurs de développement des communautés, Atelier de discussion et de réflexion sur l'identification des indicateurs de potentiel de développement des communautés*, Cahier d'accompagnement, Agence santé de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

BOISVERT, Réal et LEMIRE, Louise (1990), *Regard sur la problématique de la santé mentale : désintégration et réseaux d'entraide dans quatre communautés de la Mauricie*, rapport de recherche, Centre de recherche sur les services communautaires, Université Laval.

BOISVERT, Réal et PEPIN, Yves en collaboration avec HALLÉ, Catherine (2004), *Les inégalités de santé et de bien-être en Mauricie et au Centre-du-Québec : une analyse écologique (phase II)*, Direction des systèmes d'information et de la qualité (Équipe connaissance/surveillance/évaluation), Direction de la santé publique, Agence de santé de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

BOISVERT, Réal, PEPIN, Yves et ROCHELEAU, Louis en collaboration avec CROSATO, Sophia (2000), *Les inégalités de santé et de bien-être en Mauricie et au Centre-du-Québec : une*

*analyse écologique (phase I)*, Rapport de recherche, Régie régional de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, révisé en septembre 2003.

BOURDIEU, Pierre (1922), *Réponses*, Seuil, p. 95.

BOURDIEU, Pierre (1964), *Les Héritiers. Les étudiants et la culture*, Minuit.

BOURDIEU, Pierre (1996), *Raisons pratiques*, Seuil, coll.

BOURQUE, Denis et FAVREAU, Louis (2004), « Le développement des communautés : les concepts, les acteurs et les conditions de succès », *Revue développement social*, p. 27, vol. 4, n° 3.

CAILLOUETTE, Jacques et MORIN, Jacques (2007), « Organisation communautaire et territoire, l'expérience d'un quartier de Sherbrooke », dans *L'organisation communautaire, fondements, approches et champs de pratique*, Collection « Pratiques sociales et économiques », Presses, de l'Université du Québec à Montréal.

CAILLOUETTE, Jacques (2001), « Pratiques de partenariat, pratiques d'articulation identitaire et mouvement communautaire », *Nouvelles pratiques sociales*, Vol. 14, n°1.

CENTRE FOR INNOVATIVE & ENTREPRENEURIAL LEADERSHIP, *Communities Life Cycle Matrix*, version 2.5.

CHABAUD, Julie-Marie (2001), *Action publique sociale, expertise et territoire, La caisse d'allocation familiale de la Gironde et l'anticipation du risque social*, thèse de doctorat en science politique, sous la direction de Jean Dumas, professeur à l'Institut d'études politiques de Bordeaux, Université Montesquieu-Bordeaux IV, Institut d'études politiques de Bordeaux, CERVL-Pouvoir, Action publique, Territoire, 634 p, avec les annexes.

CHOINIÈRE, Robert (1992), « Les disparités géographiques de la mortalité dans le Montréal métropolitain, 1984-1988, études écologiques des liens avec les conditions sociales, économiques et culturelles », *Cahier québécois de démographie*, vol. 20, n° 1.

COLEMAN, James S. (1988), « Social capital in the creation on human capital », *American journal of sociology*, 94, 95-120.

COLLECTIF EN AMÉNAGEMENT URBAIN HOCHELAGA-MAISONNEUVE (2002), *Consultation locale sur le re-développement du site Lavo*, document synthèse, schéma explicatif, p. 6.

COMITÉ CONSULTATIF EXTERNE SUR LES VILLES ET LES COLLECTIVITÉS (2006), *Pour en finir avec la résilience des collectivités, Bâtir un meilleur avenir pour tous les canadiens*, rapport final, 96 pages.

CONSEIL DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE (1997), *La participation comme stratégie de renouvellement du développement social*.

CONSEIL DES AFFAIRES SOCIALES (1989), *Deux Québec dans un, rapport sur le développement social et démographique*, Gaëtan Morin éditeur.

CÔTÉ, Louis (2002), « Le capital social dans les régions québécoises », *Recherches sociographiques*, vol. XLIII, n° 2, pp 353-368.

COURTEAU, Jean-Pierre, CHARLEBOIS, Josée et TREMPE, Normand (1996); *Variations de la mortalité en relation avec le taux de pauvreté des quartiers en Outaouais urbain et dans le Québec urbain*, Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Outaouais Direction de la santé publique Hull (Québec).

DANIEL, Mark et KESTENS, Yan, *MEGAPHONE, un système d'information géographique pour la santé des populations de Montréal*, Chaire de recherche du Canada en santé des populations et déterminants biopsychosociaux, p. 11.

DURAND, Jean-Pierre (1989), *Sociologie contemporaine*, Paris, Éditions Vigot

FALARDEAU, Jean-Charles (1974), « Itinéraire sociologique », *Recherches sociographiques*, Vol XV, n° 2.

FAVREAU, Louis (2003), « Développement des territoires : Nouvelles approches du développement régional ? », *Chaire de recherche en développement des collectivités*, Université du Québec en Outaouais.

FAVREAU, Louis et LÉVESQUE, Louis (1996), « Développement économique communautaire », *Économie sociale et intervention*, Sainte-Foy (Québec), Presses de l'Université du Québec.

FERLAND, Marc et al (1998), *Santé et inégalités sociales au Québec : une analyse comparative du pourcentage d'assistés sociaux par CLSC en tant qu'indicateur socioéconomique*, Gouvernement du Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux, Direction générale de la planification et de l'évaluation.

FRANKE, Sandra (2005), *La mesure du capital social, Document de référence pour la recherche, l'élaboration et l'évaluation des politiques publiques*, Gouvernement du Canada, Projet de recherche sur les politiques, 72 pages.

FUKUYAMA, Francis «Trust : social capital and global economy», *Current*, 379 : 12-18, 1996.

GRANOVETTER, M. (1973), «The Strength of weak ties», *American Journal of Sociology*, vol. 78, n° 6, 1360-80.

GROOTAERT, Christian et al (2004), *Measuring Social Capital, An Integrated Questionnaire*, The World Bank, Washington, D.C., 51 pages.

GUÉRIN, Daniel et al (2003), *L'environnement social et la santé : un modèle d'équation structurale*, Centre d'analyse des politiques publiques, Université Laval.

HAANCOCK, Trevor et al. (1998), *Indicators that Count ! Measuring Population Health at the Community Level*, Final, Draft, rapport non publié.

HADJIISKY, Magdaléna (2004), *De la mobilisation citoyenne à la démocratie de partis. Participation et délégation politiques dans la nouvelle démocratie tchèque (1989-1996)*, Thèse de doctorat mention science politique, sous la direction de Jacques Rupnik, l'Institut d'études politiques de Paris.

HOBFOLL, Stevan E. et al (2002), «The impact of communal-mastery versus self-mastery on emotional outcomes during stressful conditions : a prospective study of native American women», *American Journal of Community Psychology*, vol. 30, n° 6.

HORTULANUS, R.P. (2000), «The development of urban neighbourhoods and the benefit of indication systems», *Social Indicators Research*, n° 50, pp 209-224.

INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (2002), (Collectif d'auteurs), *La santé des communautés : perspectives pour la contribution de la santé publique au développement social et au développement des communautés*, avril 2002.

INSTITUTE FOR PUBLIC POLICY & ECONOMIC ANALYSIS (2005), *Community Indicators Initiative Report* (2005), Eastern Washington University.

JACKSON, Suzanne F. et al (2003), *Working with Toronto neighbourhoods toward developing indicators of community capacity*, Center for Health Promotion Department of Public Health Sciences, University of Toronto.

KAPLAN, George A. (1999), « Location, Location, Location », *Psychosomatic Medicine*, no. 61, pp. 744-745.

KAWACHI, Ichiro et BERKMAN, LF (2003), *Neighbourhoods and Health*, Oxford University Press Inc., New-York.

LAMARCHE, Robert (2006), « À qui appartient le centre-ville », *L'Actualité*, juin.

LÉVESQUE, Maurice, JEAN, Bruno, WHITE, Deena (2002), *Les conceptions du développement social : le point de vue des acteurs*, GRASP-Université de Montréal.

LISAKA, Laura (2006), *Social Capital in Finland*, Statistics Finland, Helsinki.

MACINTYRE, Sally et ELLEWAY, Anne (2000), «Ecological approaches : rediscovering the role of the physical and social environment», dans Lisa Berkman et Ichiro Kawachi, *Social Epidemiology*, Oxford University Press.

MARMOT, Michael (2004), *The Status Syndrome, How Social Standing Affects our Health and Longevity*, Times Books, Henry Holt and company.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (2005), Direction générale de la santé publique, *Le soutien au développement des communautés : pistes d'interventions pour*

*renforcer l'action du réseau de la santé et des services sociaux et des partenaires du développement*, document de travail.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, Directions de santé publique, en collaboration avec l'Institut national de santé publique, *Plan commun de surveillance de l'état de santé de la population et de ses déterminants, 2004-2007*, Québec, Gouvernement du Québec, février 2005, 599 pages.

MORASSE, Julie (2005) : *Inventaire des indicateurs de pauvreté et d'exclusion sociale*, Institut de la statistique du Québec et ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

MOREL, Michel et BOISVERT, Réal (2005), « Le développement social au Québec, tendances et caractéristiques d'une société en devenir », *Recherches et Prévisions*, n° 81.

MORIN, Edgar (2004), *La méthode 6, Éthique*, Paris, éditions du Seuil.

NINACS, William (2001), *Types et processus d'empowerment dans les initiatives de développement communautaire au Québec*, thèse de doctorat, Université Laval, École de service social, 313 pages.

PAMPALON, Robert et de RAYMOND, Guy (2000), en particulier : « Un indice de défavorisation pour la planification de la santé et de bien-être au Québec », *Maladies chroniques au Canada*, 21(3) : 133-122.

PAQUET, Ginette (2005), *Partir du bas de l'échelle, des pistes pour atteindre l'égalité sociale en matière de santé*, les presses de l'Université de Montréal, 153 pages.

PECHOUX, Sylvain (2004), *Vivre dans un quartier disqualifié, Images des lieux et image de soi dans le 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris*, Mémoire de DEA en sociologie, École des hautes études en sciences sociales, Paris.

PONTHIEUX, Sophie (2003), *Que faire du « social capital » ?* Institut national de la statistique et des études économiques, Série document de travail

PUTNAN, Robert (2000), *Bowling alone : the collapse and revival of American community*, Simon and Schuster.

RENAUD, Jean et al (1996), *Espace urbain, espace social : Portrait de la population des villes du Québec*, Éditions Saint-Martin.

Reimer, Bill (2006), « The rural context of community development en Canada », *Journal of Rural and Community Development*, vol 1 n° 2.

SIMARD, Paule (2005), *Perspectives pour une évaluation participative des villes et villages en santé*, Direction développement des individus et des communautés, Institut national de santé publique.

SMITH, Neale (2003), *Measuring Community Capacity : State of the field and recommendations for future research*, Santé Canada, 76 pages.

STONE, Wendy (2001), *Measuring social capital, Toward a theoretically informed measurement framework for researching social capital in family and community life*, Australian Institute of families Studies, Melbourne, 38 p

SUBRAMANIAN, S. V. et coll. (2003), «Multilevel methods for public health research», in Kawachi and Berkman, *Neighborhoods and Health*, Oxford University Press.

SWAIN, David (2003), «Measuring Progress : Community Indicators and the Quality of Life», *International Journal of Public Administration*, vol. 26, n° 7, pp 789-814.

THE COLORADO TRUST (1998), *Promoting Health by Building Community Capacity*, Denver, p. 4.

TOUPIN, Louise (2001), *Des indicateurs sociocommunautaires pour estimer le travail des femmes dans les communautés*, Condition féminine Canada, 107 pages.

VACHON, Bernard (1993), *Le développement local, Théorie et pratiques, Réintroduire l'humain dans la logique de développement*, Gaëtan Morin.

VANDERMOTTEN, Christian et coll. (2005), Délégation interministérielle à la ville, *Observatoire national des zones urbaines sensibles, Rapport 2005; Analyse dynamique des quartiers en difficulté dans les régions urbaines belges*, Université libre de Bruxelles.

WALLACE, Marnie et coll. (2006), *Caractéristiques des quartiers et répartition de la criminalité à Regina*, Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice, Centre canadien de la statistique juridique, Statistique Canada, Ottawa, Ontario.